



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

déchets ménagers

Question écrite n° 2715

Texte de la question

M. François Loncle attire l'attention de Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur l'absence de dispositif global de collecte et recyclage des piles usagées. En effet, même si quelques initiatives voient le jour en matière de collecte, aucune structure n'assure, de manière efficace, le relais entre le stockage et le recyclage des batteries usagées. En conséquence, il lui demande quelles dispositions elle compte prendre en ce domaine.

Texte de la réponse

Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question concernant la mise en place d'un système global de collecte et de traitement des piles et accumulateurs usagés. Le projet de décret, transposant la directive européenne 91/157 relative à l'élimination des piles et accumulateurs considérés comme les plus dangereux, a fait l'objet de longues négociations. Compte tenu de l'évolution au stade de la conception même des produits, les piles et les accumulateurs contenant des quantités notables de produits dangereux ne représentent plus aujourd'hui qu'une fraction, heureusement modeste, du marché, et l'impact de ce décret sera donc limité. Il est toutefois juridiquement indispensable de transposer la directive de 1991. Cette directive ne représente cependant qu'une première étape et la commission européenne envisage de proposer une modification de ce texte. Pour leur part, les services du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement entameront très prochainement des discussions avec l'ensemble des acteurs concernés par la production, la collecte et le traitement des piles et accumulateurs. La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement suivra de très près ces discussions qui devront permettre d'aboutir, dans des délais raisonnables, à un calendrier et à des modalités d'actions en matière de collecte et de traitement des piles et accumulateurs.

Données clés

Auteur : [M. François Loncle](#)

Circonscription : Eure (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2715

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 septembre 1997, page 2818

Réponse publiée le : 8 décembre 1997, page 4479